



## La chronique de l'AGERT

### Le point sur le myriophylle au lac Noir

Les plantes aquatiques prolifèrent dans certains secteurs du lac Noir. C'est notamment le cas du côté sud ouest du lac où l'on retrouve un vaste herbier, mais plusieurs ont aussi remarqué la présence de plantes aquatiques là où elles étaient absentes il n'y a pas si longtemps. Plusieurs facteurs peuvent contribuer à cette situation parmi lesquels l'introduction de plantes non-indigènes envahissantes, notamment le myriophylle à épis.

L'OBNVNEBSL<sup>1</sup> étudie actuellement la distribution du myriophylle à épis dans les plans d'eau du bas-Saint-Laurent. C'est dans ce contexte que Marie-Camille St-Amour et Raphaële Terrail sont venues inventorier les plantes aquatiques du littoral autour du lac Noir à la recherche du myriophylle à épis. L'AGERT a contribué à cette étude en cartographiant les contours de l'herbier principal face à la plage municipale.

Les résultats de cette étude sont maintenant disponibles. La bonne nouvelle, c'est qu'il semble que le myriophylle à épis soit absent du lac Noir. Le myriophylle présent dans l'herbier dans le secteur sud-ouest du lac est en fait un myriophylle indigène, le myriophylle blanchissant. En 2015, un relevé des plantes aquatiques au lac Noir faisait état de la présence du myriophylle à épis. Il semble que cette information soit erronée. Le rapport publié en 2015 a donc été modifié et la nouvelle version est accessible sur le site web de la municipalité.

L'abondance relative des plantes aquatiques est la résultante d'un certain nombre de facteurs parmi lesquels le facteur humain. Chacun de nous a un rôle à jouer pour éviter que la situation ne devienne hors de contrôle : revégétalisez la bande riveraine, assurez vous que l'installation septique de votre résidence est performante, pratiquez des activités nautiques qui ne provoquent pas l'érosion des berges.

Pour de plus amples renseignements, consultez le document «Rapport OBNVNEBSL 2021 sur les espèces exotiques envahissantes» sur le site web de la municipalité.



1 Organisme des bassins versants du nord-est du Bas-Saint-Laurent